



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

#### Appel à la prudence

A la suite des abondantes chutes de neige lourde tombées le 31 décembre 2008 et de l'appel à la prudence diffusé par le Département de la gestion du territoire le 6 janvier dernier, la situation en forêt n'est toujours pas stabilisée.

Le Service des forêts de la Ville de Neuchâtel rend attentif la population au fait que les risques de chutes de branches d'arbres sont toujours présents et ce même après la fonte de la neige. Il est possible que lors du dégel, des branches tombent et ce tant que les équipes de forestiers-bûcherons n'auront pas effectué les travaux de sécurisation.

Au vu de cette situation, le Service des forêts invite chacun à la plus grande prudence durant les promenades en forêt. Il rend attentif la population à respecter scrupuleusement les banderoles posées pour la fermeture des sentiers en forêt fréquemment utilisés et identifiés comme tout particulièrement dangereux. Il demande aussi de ne pas utiliser les infrastructures sportives et de loisirs en forêt (pistes finlandaises, parcours Vita...). Les forêts du Chanet, du Plan et de Puits-Godet sont particulièrement dangereuses.

Le Service des travaux publics rappelle que la prudence reste de mise concernant les risques de chutes de glaces et de neige lourde depuis les toitures.

Neuchâtel, le 15 janvier 2009

#### Pour tous renseignements complémentaires:

**M. Pascal Sandoz, Directeur de la sécurité, tél. 032 717 72 00,**

**M. Jan Boni, ingénieur forestier communal, tél. 032 717 76 98, 079 318 38 79,**

**M. Antoine Benacloche, ingénieur communal, tél. 032 717 76 12**